



Conseillère en économie sociale et familiale au conseil départemental de Saône-et-Loire, Delphine Michel (au chignon relevé) a passé quelques jours en stage au CRRF Le Bourbonnais pour observer le travail de son binôme, Héléne Geffroy, assistante sociale. « L'expérience permet vraiment de décentrer le regard par rapport à son propre quotidien professionnel » apprécie la CESF.

## Des stages en immersion



**Paray-le-Monial (Saône-et-Loire).** Dans le sud de la Bourgogne, le conseil local de santé mentale du Pays Charolais-Brionnais porte un dispositif de stages croisés entre des acteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires. Le but ? Apprendre à se connaître afin de travailler ensemble plus efficacement sur le territoire au service des personnes.

**S**e plonger quelques jours dans le quotidien d'un autre professionnel, puis l'accueillir en retour dans son propre service. Tel est le principe du dispositif « Vis ma vie 2 professionnels », mis en œuvre à Paray-le-Monial, en Saône-et-Loire. Si le nom est sciemment inspiré d'une émission de télé-réalité, toute comparaison s'arrête là. En effet, ici, il n'est point question d'audimat ou d'images passablement racoleuses. L'objectif ? Déconstruire clichés et préjugés, de manière à développer la coopération entre des professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire partageant une même zone d'intervention. « *Le projet est né du constat que la méconnaissance mutuelle des acteurs nuit à la qualité d'accompagnement des personnes* », explique Jean-

Claude Ducarre, vice-président en charge de la santé du Pays Charolais-Brionnais. Cette entité territoriale agrégeant des communautés de communes du sud de la Bourgogne pilote l'initiative via son conseil local de santé mentale (CLSM).

### De nombreux a priori

En pratique, chaque session de « Vis ma vie 2 professionnels » rassemble jusqu'à une dizaine de participants (assistants sociaux, éducateurs spécialisés, infirmiers, chefs de service...). Ceux-ci forment des binômes, dont chaque membre passe trois jours dans la structure de l'autre. Cette phase d'immersion croisée est précédée d'une journée de formation collective, et suivie d'une autre de retour d'expérience. Toutes deux sont animées par un intervenant extérieur (lire l'encadré).

Première étape pour chaque participant, avant même de pousser la porte du service de son binôme ? Mettre à plat les idées reçues. « *Certains secteurs d'exercice, comme la santé mentale, font l'objet de nombreux a priori de la part d'autres professionnels, soulève ainsi Laurianne Jusseau, coordinatrice du CLSM du Pays Charolais-Brionnais. Le stage permet donc à chacun de se confronter à ses projections sur l'environnement et les contraintes de travail de l'autre.* »

### De la critique à la compréhension

Expérience probante pour Gwenaëlle Perrousset et Myriam Genre, l'un des duos de la saison 1 de « Vis ma vie 2 professionnels », en 2017. Au départ pourtant, le fossé est réel entre les deux femmes. La première est

éducatrice spécialisée dans un service d'accueil et d'orientation de l'association Le Pont, à Mâcon ; la seconde infirmière dans un centre de santé mentale, à Paray-le-Monial.

**« Il ne faut pas se leurrer : quand on ne connaît pas une structure, on n'y oriente pas les personnes. »**

Si les deux établissements ont en commun des publics en souffrance psychique, les cultures professionnelles sont très différentes. « *Avant de prendre part à l'expérience, le centre de santé mentale m'apparaissait comme une structure lointaine, où il était difficile de créer du lien avec l'équipe infirmière* », se souvient Gwenaëlle Perrousset. « Je

## pour mieux coopérer

n'identifiais pas vraiment les missions du Pont ni même ses locaux, renchérit Myriam Genre. Or, il ne faut pas se leurrer : quand on ne connaît pas une structure, on n'y oriente pas les personnes... » L'immersion croisée a créé un déclic. « *Cela per-*

*met de passer de la critique à la compréhension de la réalité du travail de l'autre et de forger un lien au-delà du traitement d'une situation spécifique* », souligne Gwenaëlle Perrousset.

L'expérience du binôme a en outre rejailli sur leurs équipes res-

pectives. « *Gwenaëlle est aujourd'hui clairement identifiée par mes collègues, illustre Myriam Genre. Les relations entre nos deux services sont désormais plus fluides.* » « *Mon expérience a eu un effet "boule de neige" sur mon équipe, explique de son côté Gwenaëlle Perrousset. Dans les semaines suivantes, une collègue travailleuse sociale a ainsi eu plus de contacts que d'ordinaire avec le centre de santé mentale. Pour ma part, je me suis tout naturellement tournée vers un professionnel du centre pour lui demander d'intégrer un réseau interprofessionnel sur les violences intrafamiliales, alors en création sur notre territoire.* »

### Des problématiques communes

Si la vocation initiale du dispositif « Vis ma vie 2 professionnels » était de rapprocher les mondes sanitaire et social, la formule a quelque peu évolué avec le temps. « *Nous avons pris en compte le fait que des profes-*

*sionnels d'un même champ pouvaient aussi éprouver le besoin d'échanger sur leurs pratiques* », relève ainsi Laurianne Jusseau. C'est le cas de Delphine Michel et Héléne Geffroy, binôme de la session 2018. Toutes deux sont travailleuses sociales, elles exercent cependant dans des milieux très différents : la première est conseillère en économie sociale et familiale (CESF) auprès du conseil départemental de Saône-et-Loire, la seconde est assistante sociale au centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle (CRRF) Le Bourbonnais, à Bourbon-Lancy. Delphine Michel est chargée de conduire des évaluations à domicile, en vue de l'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Quant à Héléne Geffroy, elle mesure notamment l'éligibilité de patients du CRRF à l'APA en sortie d'hospitalisation, pour anticiper la mise en œuvre de solutions d'accompagnement lors du retour à domicile. Si bien que les deux travailleuses ●●●

### « Revenir sur ses représentations »



**Olivier Putz, formateur, intervenant au sein de « Vis ma vie 2 professionnels »**

« Mon rôle est d'apporter aux professionnels des clés pour poser un regard différent lors du stage croisé. Je m'appuie pour cela sur l'observation participante, approche commune en ethnologie. La première journée de formation vise à créer une cohésion de groupe, via des exercices interactifs sur la communication non verbale ou inspirés du théâtre forum. Le but est que chacun se sente en confiance et en capacité de livrer ses idées reçues

sur l'autre. Il s'agit aussi de montrer à quel point l'humain peut perdre rapidement son attention à l'égard d'autrui, ce qui est source d'incompréhensions mutuelles. La seconde journée consiste en une restitution des stages croisés, y compris en action, en jouant des scènes vécues durant l'immersion. Cela suscite le débat entre les participants et permet surtout de revenir sur les représentations que chacun avait auparavant du métier et de la structure de l'autre. Le message que je veux leur faire passer est que les solutions ne sont jamais toutes faites, il leur revient de les coconstruire par leurs idées et le dialogue. »



Le dispositif a été mis sur pied par le conseil local de santé mentale du Pays Charolais-Brionnais, coordonné par Laurianne Jusseau. Ici avec Jean-Claude Ducarre, vice-président en charge de la santé.

• • • sociales sont parfois amenées à communiquer sur des problématiques communes. Ce jour-là, c'est Delphine Michel qui a revêtu une blouse du personnel du CRRF pour suivre Hélène Geffroy dans les couloirs du centre. « Je suis impressionnée par l'importance du travail pluridisciplinaire dans les missions d'Hélène, glisse la CESF. L'expérience permet vraiment de décentrer le regard par rapport à son propre quotidien professionnel. »

De son côté, Hélène Geffroy a aussi apprécié son immersion au service Autonomie du conseil départemental trois semaines plus tôt. « Pendant les visites auprès de bénéficiaires de l'APA avec Delphine, j'ai été interpellée par les conditions de vie de personnes âgées, certaines très âgées, à leur domicile, soulève l'employée du CRRF. Au-delà de la découverte d'un autre environnement de travail, cette expérience "hors les murs" m'a permis de discuter avec une autre travailleuse sociale. Des moments enrichissants, dans la

mesure où je suis la seule assistante sociale de la structure sanitaire où j'exerce. »

Un échange de pratiques dans lequel croit fermement Valérie Charrondière, responsable du service Autonomie au conseil départemental. « Cette connaissance mutuelle a une finalité concrète : celle de mieux coordonner le parcours de l'usager, affirme-t-elle. L'expérience d'immersion de notre travailleuse sociale va ainsi lui donner une

## EN CHIFFRES

### Vis ma vie 2 professionnels

- 8 journées mobilisées par chaque participant (1 jour de formation collective, 3 jours d'immersion dans la structure de son binôme, 3 jours d'accueil de celui-ci dans sa propre structure, 1 journée de retour d'expérience)
- Participants: 28 professionnels (infirmières, assistantes de service social, éducateurs spécialisés, chefs de service...) depuis ses débuts en 2017.



Pour Myriam Genre (à g.), infirmière, et Gwenaëlle Perrousset, éducatrice spécialisée, binôme de la session 2017, les stages croisés ont « permis de forger un lien au-delà du traitement d'une situation spécifique ».

ouverture sur le champ du handicap, qui sera utile en vue de notre projet d'ouverture d'une maison locale de l'autonomie. »

## Une dimension de prévention

Directeur adjoint et directeur des soins du CRRF Le Bourbonnais, David Prégermain voit également d'un bon œil la démarche. « Nous avons de plus en plus de difficultés à gérer des cas complexes et lorsque des profession-

« Cette connaissance mutuelle a une finalité concrète : elle permet de mieux coordonner le parcours de l'usager. »

nels se réunissent autour d'une table aujourd'hui, c'est plus souvent pour gérer des zones de turbulences ou un conflit que pour parler de leur approche de travail, observe-t-il. En favorisant le partage des pratiques, ce dispositif a donc une dimension de prévention. » Et le succès du dispositif initié par le CLSM du Pays Charolais-Brionnais ne se dément pas : après la première session de 2017, il se déploie désormais à un rythme de deux sessions annuelles. Preuve que les professionnels du territoire sont au rendez-vous!

Aude Mallaury

Photos: Thomas Gogny pour Direction[s]

## CONTACT

- 0385259642

## Collection Les guides Direction[s]



BRUNO LAPRIE / BRICE MIÑANA

160 pages

## Développer une politique de bientraitance

3<sup>e</sup> édition

À l'heure où l'Etat prévoit un nouveau plan d'actions, la bientraitance est plus que jamais au cœur de l'actualité.

Sans attendre, cet ouvrage accompagne les directeurs et cadres du secteur social et médico-social dans leur politique de bientraitance et :

- définit les concepts ;
- décrypte les textes et recommandations de bonnes pratiques faisant autorité ;
- propose un système de management favorisant la bientraitance ;
- présente des mesures concrètes pour promouvoir la bientraitance et lutter contre la maltraitance.

Cette troisième édition intègre les dernières évolutions juridiques mais aussi celles d'ordre institutionnel, marquées par la disparition de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm) dont les missions ont été reprises par la Haute Autorité de santé (HAS) depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018.

Retrouvez cet ouvrage sur [www.esf-editeur.fr](http://www.esf-editeur.fr)

## BON DE COMMANDE

À retourner complété sous enveloppe affranchie aux Éditions Législatives / ESF Editeur  
80 avenue de la Marne - 92546 Montrouge Cedex  
Tél. 01 40 92 36 36 / Fax 01 40 92 36 63 / info@esf-editeur.fr

TITRE DE L'OUVRAGE	Prix TTC*	Quantité	TOTAL TTC
Développer une politique de bientraitance (086331)	17,90 €	_____	_____, ____ €
	Frais de port		1,00 €**
	<b>TOTAL</b>		_____, ____ €

## Mode de règlement :

- Par chèque joint, à l'ordre des Éditions Législatives / ESF Éditeur
- Par versement ce jour sur le compte LBP Paris 6070-92N
- À réception de la facture

\* TVA de 5,5%. \*\* DOM/TOM et étranger : 5,69 € HT de frais de port.

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que les informations saisies fassent l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des demandes, commandes et abonnements et à la constitution d'un fichier clientèle à des fins de prospection commerciale en conformité avec vos centres d'intérêt. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou de limitation du traitement de vos données. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à : superviseurs\_fu@lefebvre-sarrut.eu Pour connaître et exercer vos droits, veuillez consulter notre politique de confidentialité : <http://www.editions-legislatives.fr/politique-de-confidentialite-et-de-traitement-des-donnees-personnelles>



UPAS001

Société / Organisme : \_\_\_\_\_  
 Nom / Prénom : \_\_\_\_\_  
 Fonction : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
 Email : \_\_\_\_\_  
 N° de TVA intracommunautaire : \_\_\_\_\_

Date, signature : \_\_\_\_\_